

« A »

**COMMISSION DES ENTREPRISES DE SERVICE PUBLIC
DU NOUVEAU-BRUNSWICK
Avis d'examen financier annuel 2002**

ENBRIDGE GAZ NOUVEAU-BRUNSWICK

La Commission des entreprises de service public du Nouveau-Brunswick (« la Commission ») effectue un examen annuel du bilan financier de la société en commandite Enbridge Gaz Nouveau-Brunswick (“EGNB”). La Commission retient les services d'un expert qui examine le bilan financier d'EGNB et lui fournit un rapport de ses constatations. Ce rapport et les déclarations réglementaires d'EGNB sont fournis aux parties intéressées en tant que preuve au cours d'un processus d'étude de dossier.

Toutes les parties qui désirent participer au processus de révision du bilan financier 2002 d'EGNB doivent s'inscrire par écrit en indiquant le nom de la personne et de tout représentant autorisé de la personne ainsi que ses adresses postale, numéro de téléphone et tout autre numéro de télécommunication, et en établissant que l'intérêt de la personne justifie son statut de partie intéressée dans ladite procédure, auprès de la secrétaire de la Commission à l'adresse indiquée ci-dessous et auprès d'EGNB aux soins de M^{me} Shelley Black, 440 Wilsey Road, bureau 101, Fredericton, NB E3B 7G5, tél.: (506) 457-7751, téléc.: (506) 457-7753, courriel : Shelley.black@enbridge.com, et ce, pas plus tard qu'à midi le lundi 31 mai 2004.

FAIT en la ville de Saint John, Nouveau-Brunswick, en ce 4 ième jour de mai 2004.

Lorraine Légère
Secrétaire de la Commission

Commission des entreprises de service public
PO Box 5001
15, Market Square, bureau 1400
Saint John, NB
E2L 4Y9

Tel.: (506) 658-2504
Télécopieur : (506) 643-7300
Courriel : general@pub.nb.ca